Agent de maintenance des bâtiments

Certifiante | Formation continue

Réf. : 23100481F — Mise à jour : 16 novembre 2026

Organisme responsable : **AFPA Bretagne**

Présentation de la formation

Objectifs

- Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Programme

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation.

Module TRE : Temps 1 : « Je cherche » Positionné avant la période en entreprise (initiale), ce premier temps de formation permet de travailler sur les fondamentaux des techniques de recherche d'emploi - Temps 2 : « J'intègre » Ce deuxième temps permet de travailler la posture professionnelle attendue par les employeurs - Temps 3 : « Je sécurise » Ce troisième temps apporte aux futurs salariés des connaissances complémentaires sur le fonctionnement de l'entreprise.

BC 1. Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment : maintenance améliorative courante des aménagements et des revêtements intérieurs d'un bâtiment - maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment - maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment.
Période en entreprise 1 : Mettre en œuvre et consolider dans l'entreprise les activités et compétences du métier - S'intégrer et découvrir les codes du travail en entreprise - Collecter des éléments de preuve des activités réalisées permettant la construction du Dossier Professionnel (DP).

BC 2. Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment : maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment - maintenance préventive et maintenance corrective courantes de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment. BC 3. Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment : maintenance améliorative courante de l'installation sanitaire d'un bâtiment - maintenance préventive et maintenance corrective courantes de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.
Période en entreprise 2 : Mettre en œuvre et consolider dans l'entreprise les activités et compétences du métier - Collecter des éléments de preuve des activités réalisées permettant la construction du Dossier Professionnel (DP) - Préparer son insertion professionnelle.
Module réglementaire : Habilitation Electrique BR : Connaître les dangers et Identifier les zones à risques. Maîtriser les niveaux d'habilitation. Connaître les moyens de protection. Maitriser la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident
Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : mettre en œuvre des matériaux combinant performance et faible impact environnemental ; optimiser la matière d'œuvre pour limiter les déchets, assurer le tri sélectif et la traçabilité des déchets pour favoriser leur traitement ou leur recyclage ; utiliser les équipements de protection individuels et collectifs. Session d'examen

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Niveau CAP, BEP

Liste des certifications

Titre professionnel agent de maintenance des bâtiments

Code RNCP : 42031

Métiers associés

I1203 — Maintenance des bâtiments et des locaux

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2033692S	Mixte	Langueux	27/05/2026	06/11/2026
2153707S	Mixte	Langueux	18/11/2026	22/04/2027
2153711S	Mixte	Langueux	31/05/2027	10/11/2027
2168639S	Mixte	Lorient	06/07/2026	14/01/2027
2325513S	Mixte	Lorient	18/01/2027	11/06/2027

Source : GREF Bretagne #23100481F